



REGROUPEMENT DES GROUPES POPULAIRES EN ALPHABÉTISATION DU QUÉBEC
2120, rue Sherbrooke Est, bureau 302, Montréal (Québec) H2K 1C3
Tél.: (514) 523-7762 Téléc.: (514) 523-7741 Courriel : politique@rgpaq.qc.ca
Site Internet : www.rgpaq.qc.ca

Communiqué

Pour diffusion immédiate

SQAF - Dépôt d'une importante pétition à l'Assemblée nationale

8 805 Québécois et Québécoises interpellent Michelle Courchesne en faveur de l'alphabétisation populaire !

Québec, mercredi le 2 avril 2008 – Une pétition du *Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec* (RGPAQ) a été déposée aujourd'hui à l'Assemblée nationale. Les 8 805 signataires de toutes les régions du Québec réclament de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport qu'elle adopte des mesures concrètes permettant aux adultes peu alphabétisés d'exercer leur droit à l'éducation.

En 2005, l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes de Statistique Canada démontrait qu'au Québec, 1,3 million de personnes âgées de 16 ans et plus n'avaient pas le niveau de littératie suffisant pour répondre aux exigences de la vie dans notre société. En cette *Semaine québécoise des adultes en formation*, une telle statistique ne peut qu'inquiéter.

« Pour un grand nombre de ces personnes, cette faible littératie prend racine dans la pauvreté, rappelle Caroline Meunier, responsable des dossiers politiques du RGPAQ. L'exclusion qui en découle génère d'importants coûts humains, sociaux et économiques. L'alphabétisation populaire lutte à la fois contre l'analphabétisme et contre la pauvreté et l'exclusion. Il est plus que temps de faire de ce type de démarche une priorité au Québec ! »

Dans la pétition déposée aujourd'hui à l'Assemblée nationale, les 8 805 signataires demandent à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport :

1. De mettre en place des mesures de soutien pour permettre à tous les adultes peu alphabétisés, peu importe leur statut économique et social, d'entreprendre et de poursuivre une démarche en alphabétisation populaire;
2. D'investir massivement dans le réseau de l'alphabétisation populaire pour que les groupes puissent accomplir pleinement leur mission auprès des adultes peu alphabétisés.

« Répondre favorablement à ces demandes permettrait d'améliorer l'exercice du droit à l'éducation des adultes faiblement alphabétisés, affirme Caroline Meunier. Ce serait un geste responsable, et surtout, une stratégie intelligente pour assurer plus d'équité et de prospérité à l'ensemble du Québec ».

-30-

Source : Caroline Meunier (514) 880-7762, (514) 523-7762